



# PLAN DE GESTION DU DELTA DE L'ORB

**ENGAGEMENTS ET SIGNATURES**  
DÉCEMBRE 2021





## Rappel des engagements des signataires

Les signataires de cette charte approuvent l'ensemble des enjeux, des objectifs et des actions portés par celle-ci.

À ce titre, sur la durée de mise en œuvre du plan de gestion du delta de l'Orb, chacun d'entre eux s'engage à :

- **S'impliquer pleinement dans les phases ultérieures d'élaboration et de mise en œuvre** de la stratégie, notamment en contribuant à la définition et à la consolidation de son programme d'actions et des protocoles de coopération associés.
- **Participer activement à la mise en œuvre de ces actions** soit en assurant le portage, soit en apportant son appui aux maîtres d'ouvrage pour faciliter leur réalisation.
- **S'associer à la vie des instances partenariales** présidant à l'élaboration puis au suivi de la stratégie.
- **Partager et promouvoir auprès de ses partenaires** les objectifs et actions du plan afin de favoriser l'association ou l'adhésion de nouveaux acteurs à la démarche.
- **Prendre en compte les objectifs du plan dans la mise en œuvre de ses propres actions** (repérer les convergences possibles comme les doublons à optimiser).
- Outre leur participation active aux instances de suivi du plan d'action et leur rôle de facilitateur de la mise en œuvre du programme, **les partenaires financiers s'engagent à examiner les demandes de financement des opérations prévues dans le plan de gestion du delta de l'Orb** au regard de leurs politiques d'intervention respectives et, si elles sont éligibles, à les accompagner selon les modalités en vigueur à la date de la décision d'aide et dans la limite de leurs disponibilités budgétaires, sous réserve de validation par leurs assemblées délibérantes.



## Les signataires

- M. le Préfet de l'Hérault

Pour le Préfet  
le Sous-préfet de Région.

- M. le Président du Département de l'Hérault

Christophe Mosgo  
Vice Président

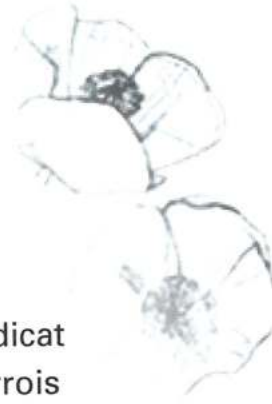
- M. le délégué de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

La Directrice de la Délégation de Montpellier  
Agence de l'Eau RMC

**Karine BONACINA**

- M. le Délégué du Conservatoire du Littoral

- M<sup>me</sup> la Présidente de la Région Occitanie



- M. le Président de la Communauté d'Agglomération de Béziers Méditerranée

- M. le Président du Syndicat Mixte du SCoT du Biterrois

- M. le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

- M<sup>me</sup> la Présidente de l'Établissement Public Territorial Orb et Libron



## Les signataires

- M. le Maire de Sérignan

- M. le Maire de Vias

- M<sup>me</sup> le Maire de Portiragnes

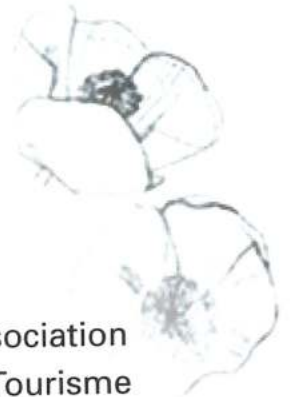
- M. le Président de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault

- M. le Maire de Villeneuve les Béziers

- M. le Président de la Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air

- M. le Maire de Valras

1. Le représentant des Coopératives



- M. le Président de l'ASA de la Plaine de l'Orb

- M. le Président de l'Association des Professionnels du Tourisme de Sérignan

- M. le Président de l'ASA des Basses Plaines de Portiragnes

- M. le Président de la Société de chasse de Valras

- M. le Prud'homme de Valras

- M. le Président de la Société de chasse maritime Sérignan Valras

- M. le Maire de Béziers

Le-Camping "Le Varie"



Pour tout renseignement,  
contacter l'EPTB Orb et Libron :  
Frédérique Roman 06 88 86 13 44  
frederique.roman@vallees-orb-libron.fr  
<https://www.vallees-orb-libron.fr>